

SUCHE A LAISSER DANS LES MAGASINS

VOIR AU VERSO OBSERVATIONS IMPORTANTES ET TABLEAU DES "RÉPONSES"

PLACE OCCUPÉE N° 82
NOM DU LECTEUR: ESMERALDO, S
ADRESSE: 51 rue Monnaie au Le Printemps
DATE: 9.2.63
AUTEUR: CHAMPIER, S
TITRE: NEF des Douneux
COTE <sup>(1)</sup> : VELINS 1972
DATE: TOMAISON: T.III p 44 (des périodiques et collections) n° 59

(1) Reproduire exactement toutes les indications données après le crochet carré dans les catalogues.

PLACE OCCUPÉE N° 82
NOM DU LECTEUR: ESMERALDO (en capitales)
AUTEUR: Champier
TITRE: Nef des Douneux
LIEU ET DATE DE PUBLICATION :
FORMAT: IN 4 • Le format doit figurer plus bas, dans la cote, lorsqu'il précède dans le catalogue la lettre de série.
COTE <sup>(1)</sup> : VELINS 1972
DATE: TOMAISON: T.III, p 44 n° 59 (des périodiques et collections)

(1) Reproduire exactement toutes les indications données après le crochet carré dans les catalogues.

RÉPONSE DES MAGASINS :

COMMUNIQUÉ AU LECTEUR.

COMMUNIQUÉ.

RELIURE.

RÉPARATION.

ATELIER DE RESTAURATION.

FAUSSE COTE.

COTE INCOMPLÈTE.

RIEN POUR.

ABSENCE CONSTATÉE.

VOIR :

AUTRES RÉPONSES :

Chaque bulletin de déplacement comporte la communication, soit d'un volume isolé, soit de deux volumes in-4° ou de trois volumes in-8° dont les cotes se suivent.

Nombre total de bulletins autorisés pour un même lecteur et pour une même journée : **dix**, à lancer par groupe de trois au maximum. **Prière de les remplir très lisiblement et à l'encre.**

Pour obtenir sans attente communication des ouvrages, les lecteurs peuvent les demander à raison de **trois bulletins au maximum** :

- 1° soit par **bulletin bleu** à déposer dans la boîte des bulletins ordinaires (communication le jour même, au moins une heure après le dépôt);
- 2° soit par **bulletin rose** à déposer dans la boîte placée au bureau central:
  - A) communication le lendemain, à partir de l'ouverture (bulletins déposés avant midi);
  - B) communication le lendemain, à partir de midi (bulletins déposés après midi et avant 17 heures);
  - C) communication à partir de l'ouverture, le jour désigné par le lecteur dans la huitaine qui suit la demande.
- 3° soit par lettre, carte ou pneumatique adressés à **M. le Conservateur de service aux Imprimés.**

Ils peuvent aussi, en restituant au Contrôle les livres qui leur ont été communiqués, en signaler trois au maximum (ou six avec une sangle) à mettre de côté pour le lendemain (communication dès l'ouverture sur remise d'un bulletin jaune).